PDSES Périnatalité dans les établissements de santé Lettre d’engagement du chef d’établissement

Je soussigné(e) PRENOM NOM,

En qualité de FONCTION,

De l’établissement RAISON SOCIALE – FINESS GEOGRAPHIQUE,

M’engage à ce que l’établissement contribue à la permanence des soins en établissement en gynécologie-obstétrique, anesthésie de maternité et pédiatrie dans le cadre du PRS 2023-2028. Par conséquent, il ne sera facturé ni dépassement d’honoraire, ni dépassement des tarifs opposables de l’assurance-maladie.

Fait le……DATE……………….,

A COMMUNE ………………………

SIGNATURE :